

Compte Rendu
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2022

Secrétaire de séance : Pascale CRAVERO

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Délibération emploi adjoint administratif sur emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 2/ Délibération emploi adjoint administratif sur emploi non permanent
- 3/ Délibération emploi adjoint administratif sur emploi permanent
- 4/ Questions diverses

L'an deux mil vingt-deux, le 9 du mois de février à 20H30, le Conseil Municipal de SOUILHANELS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de SOUILHANELS, sous la Présidence de Monsieur Didier MAERTEN, Maire

Présents : MAERTEN Didier, CRAVERO Pascale, FIGUILLEM Philippe, LOPEZ Frédéric, CASANOVA Blandine, MANCIET François, SINACOLA Isabelle, SIMELE Laurence

Absents excusés : AYROLLES Elisabeth, KOPF Fabrice et DIAZ José

Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 février 2022

Convocation du Conseil Municipal affichée le 4 février 2022 à 10h00 au tableau d'affichage

±

Cette réunion a été programmée pour une bonne administration de la commune. En effet suite au départ précipité de l'agent administratif Pascale FRANQUEVILLE, nous avons dû faire appel à Anne-Marie ROSALIE pour assurer la continuité du service administratif. **Des délibérations doivent être prises afin de pouvoir payer les salaires dont les dates d'envoi fixées par la trésorerie ne peuvent être dépassées.**

Une nouvelle réunion sera programmée vers la mi-mars, pour le vote du compte administratif et les questions diverses.

POINT 1 : Délibération emploi adjoint administratif sur emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité 18 heures

Afin de pouvoir régler les salaires, il convient de faire une délibération concernant l'embauche jusqu'au mois d'avril d'Anne-Marie ROSALIE (18h / semaine). Elle travaillera en binôme avec la nouvelle secrétaire Carole NEANNE, afin de la former sur le poste et terminera et procédera à la régularisation des dossiers en attente.

Voté à l'unanimité

POINT 2 : Délibération emploi adjoint administratif sur emploi non permanent 24 heures

Contrat de 2 mois, Carole NEANNE travaillera en binôme avec Anne-Marie dans l'attente de la fin de vacance et d'offre d'emploi faite auprès du Centre de Gestion de CARCASSONNE.

Contrat de 24heures du 1^{er} mars 2022 au 30 avril 2022.

Voté à l'unanimité

POINT 3 : Délibération emploi adjoint administratif sur emploi permanent

Afin de pouvoir embaucher Carole NEANNE et afin de pouvoir faire la vacance d'emploi sur le site du Centre de Gestion de l'Aude, il convient de faire une nouvelle délibération sur emploi contractuel d'adjoint administratif permanent de 24 heures. Publicité d'1 mois sur site du centre de Gestion avant de pouvoir faire l'embauche ;

Voté à l'unanimité

4/ Questions diverses

- Faire signer la nouvelle convention pour le boulodrome
- Faire signer la convention pour la location de la salle des fêtes par les boulistes (60€) pour le 26 février 2022
- Pose du carrelage de la salle des Fêtes prévu le 19/02/2022.

Aucune autre question n'étant formulée par les membres du Conseil Municipal, la séance est levée à 22h00

Le Maire,
Didier MAERTEN



Le secrétaire de séance,
Pascale CRAVERO

